

GROUPE DE TRAVAIL FISCALITÉ DE LA DFCG : CONFÉRENCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Adaptation de l'entreprise aux nouvelles mutations fiscales

RETOUR SUR LE PETIT-DÉJEUNER CONFÉRENCE ORGANISÉ DANS LES SALONS FRANCE AMÉRIQUES PAR LE CABINET HARMONY AVOCATS ET LE GROUPE DE TRAVAIL FISCALITÉ DE LA DFCG EN PARTENARIAT AVEC LES ÉDITIONS FRANCIS LEFEBVRE.

PAR LE GROUPE DE TRAVAIL FISCALITÉ DE LA DFCG

Cette conférence avait pour thème l'adaptation de l'entreprise aux nouvelles mutations fiscales et réunissait des intervenants de prestige :

- ⇒ Cyrille Dero, directeur fiscal, groupe Danone
- ⇒ Jean-Charles Desrayaud, directeur fiscal, groupe GL Events
- ⇒ Jean-Michel Ferragatti, directeur fiscalité et douanes, Siemens SAS
- ⇒ Paul Hondius, conseiller au Cabinet du directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE
- ⇒ Alfred de Lassence, directeur fiscal, groupe Air liquide
- ⇒ Vanessa de Saint-Blanquat, directrice fiscale adjointe, Medef.



La matinée s'est organisée autour de trois tables rondes animées par Camille Jue-Mohr, Chef de rubrique aux Éditions Francis Lefebvre et membre du Groupe de travail fiscalité de la DFCG, Jérôme Bogaert, associé du cabinet Harmony Avocats et Franck Fabro, également associé du cabinet Harmony Avocats et Président du Groupe de travail fiscalité de la DFCG, à l'occasion desquelles les intervenants ont pu faire part de leur expérience et de leur vision sur les questions abordées.

La première table ronde portait sur le renforcement des contraintes réglementaires. Elle a été l'occasion d'aborder la manière dont les groupes ont fait face à la mise en œuvre de deux règles récentes et complexes : la déductibilité des charges financières et l'imposition au taux réduit des revenus nets provenant de certains actifs incorporels. Cette table ronde a également permis d'échanger sur les questions soulevées par les nouvelles mesures de dissuasion (mesures anti-abus, fin du verrou de Bercy).

La deuxième table ronde avait pour thème les évolutions des modalités et moyens de contrôle avec, notamment, les premiers retours d'expérience sur le partenariat fiscal pour les deux entreprises du panel qui participent à cette nouvelle relation de

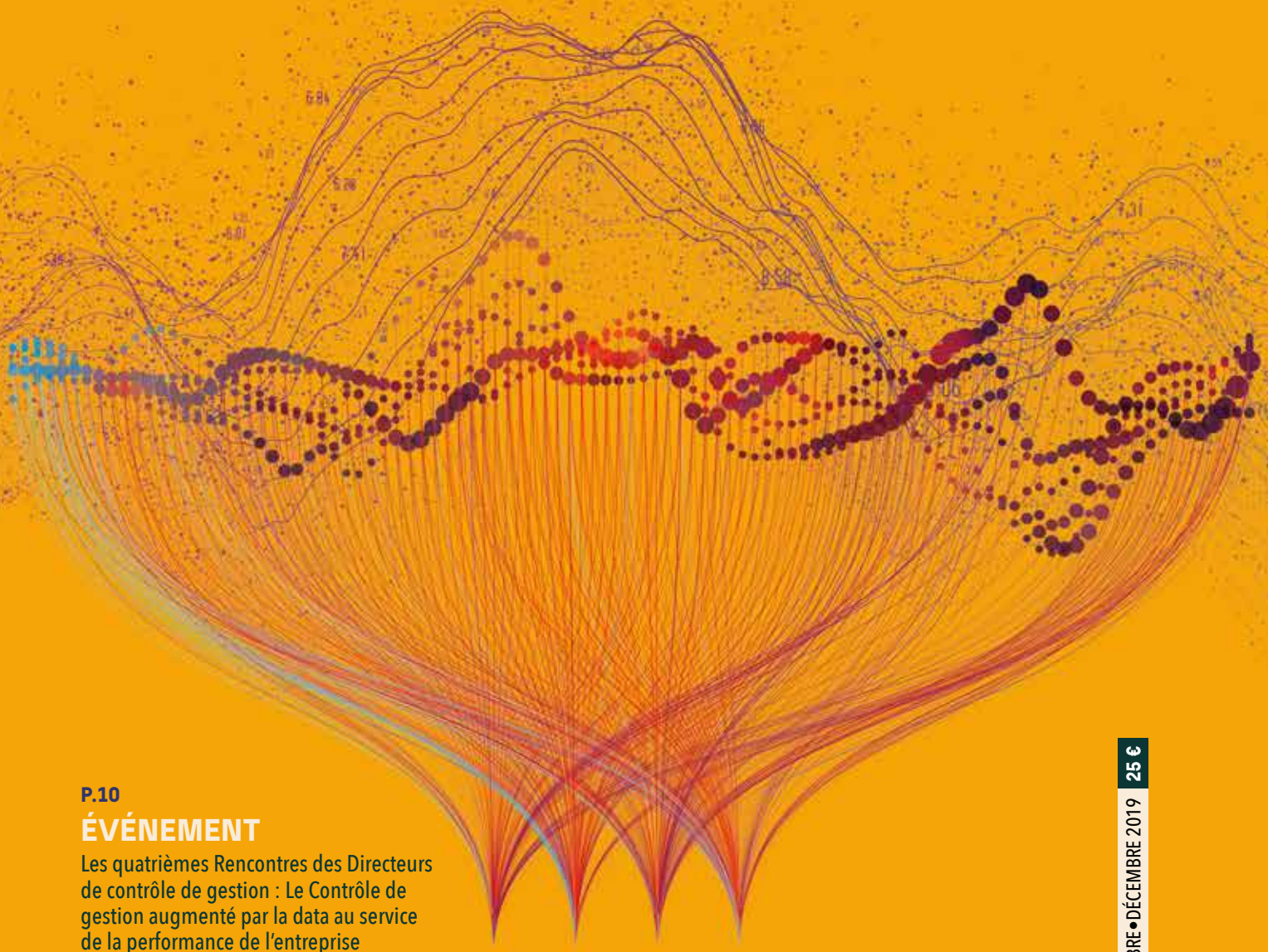
confiance avec l'administration. Le poids et les contraintes que représentent les obligations d'informations internationalisées et digitalisées à la charge des entreprises (CBCR, DAC 6, etc.) ont également été évoqués.

La troisième table ronde était centrée sur les défis soulevés par l'économie numérique, à partir d'une présentation de Paul Hondius sur les différentes pistes explorées en ce moment même pour aboutir à un consensus mondial sur la fiscalité liée à l'économie numérique. Loin de ne concerner que les seuls GAFA, ces diverses options sont susceptibles de modifier profondément les bases actuelles de la fiscalité internationale pour nombre d'entreprises. Vous trouverez en synthèse les éléments-clés de cette intervention dans un article paru au Feuilleton Rapide des Éditions Francis Lefebvre (n° 43/19) consultable en ligne sur le site internet de la DFCG : www.dfcdg.fr/espace-documentaire/les-defis-fiscaux-poses-par-leconomie-numerique-point-davancement/

Ces partages d'expériences et échanges de vues auront permis à un public venu nombreux de repartir avec des pistes et éléments de réflexion permettant d'appréhender au mieux l'évolution récente et à venir du cadre réglementaire, tant en France qu'à l'international. ♦



CONCILIER SENS ET COMPLEXITÉ



P.10

ÉVÉNEMENT

Les quatrièmes Rencontres des Directeurs de contrôle de gestion : Le Contrôle de gestion augmenté par la data au service de la performance de l'entreprise

P.24

PORTRAIT

Jean Bouquot,
un homme de conviction